



Pierre-Yves JEHOLET

Vice-Président

Ministre de l'Économie, de l'Industrie, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation

Le 14 mars 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

DIGITAL WALLONIA 4 EDU : 60 MILLIONS D'EUROS POUR UNE CONNECTIVITE COMPLETE DANS LES ECOLES DE WALLONIE

Le 14 mars 2025, dans le cadre de l'école École Sainte-Thérèse d'Avila à Chênée, le Vice-Président et Ministre wallon du Numérique, Pierre-Yves Jeholet, a officiellement lancé l'action d'équipement en connectivité Wi-Fi des écoles en Wallonie. Pilotée conjointement par le SPW EER et l'AdN, cette action s'inscrit dans la dynamique "école numérique" 2022-2026 de la stratégie Digital Wallonia.

- Programme Digital Wallonia 4 Edu, présentation générale du plan d'équipement et analyse 2019-2021 de l'impact des projets École numérique de l'AdN
<https://www.digitalwallonia.be/education/>
- Aspects opérationnels de l'action "école numérique" et ressources pour les écoles
<https://emploi.wallonie.be/ecole-numerique.html>

Le numérique est l'une des priorités majeures de la Déclaration de Politique régionale 2024-2029. Cette priorité s'incarne au travers de la poursuite et l'amplification de la stratégie numérique Digital Wallonia, et, notamment du développement des compétences numériques des citoyens.

L'objectif est notamment de renforcer les compétences numériques du personnel éducatif et des élèves dès le fondamental.

Focus sur la connectivité interne

De nombreux établissements scolaires rencontrent encore des difficultés liées à la qualité de leur connexion Internet. Selon l'analyse 2019-2021 de l'impact des projets École numérique menée par l'Agence du Numérique, 53 % des écoles considèrent qu'un réseau performant au sein de l'école est le deuxième facteur clé de succès pour un projet numérique.

Ce constat a été intégré dans le cadre de l'action École numérique 2022-2026 du programme Digital Wallonia 4 Edu de la stratégie numérique de la Wallonie. Celle-ci comprend dès lors 2 volets :

- La fourniture d'équipements numériques éducatifs performants aux écoles.
- La mise à disposition d'une connectivité et d'une sécurité internes complètes des locaux scolaires.

Les moyens mis en place sont à la hauteur de cette ambition : 60 millions d'euros pour la connectivité, en plus des 60 millions d'euros pour l'équipement numérique.



Pierre-Yves JEHOLET

Vice-Président

Ministre de l'Économie, de l'Industrie, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation

"Je me réjouis du lancement de la connectivité Wi-Fi dans nos écoles, qui permettra d'offrir à tous les élèves une connexion de qualité, essentielle pour l'apprentissage. Chaque année, plus de 500 nouvelles écoles seront équipées en Wi-Fi" a déclaré le Ministre du Numérique Pierre-Yves Jeholet à l'occasion du lancement du plan d'équipement en connectivité des écoles, "L'avenir repose sur la digitalisation, et la Wallonie doit devenir un modèle en matière d'accès à la connectivité. C'est l'une des priorités majeures du Gouvernement Wallon, au travers de la stratégie Digital Wallonia."

Outre l'équipement de 500 écoles en Wi-Fi, l'action "école numérique" va également permettre de fournir du matériel éducatif à plus de 1200 écoles par an.

Concrètement, cela veut dire que :

- Chaque établissement éligible bénéficie d'un équipement adapté et d'un accès à une connectivité fiable, avec un déploiement progressif du Wi-Fi dans toutes les écoles concernées.
- La Wallonie prend en charge l'ensemble des aspects techniques.
- Les écoles sont accompagnées tout au long du process, pour le matériel et/ou la connectivité.

Le cadastre INCOR, développé avec l'Agence du Numérique, a permis de recenser précisément les moyens existants dans chaque établissement et d'assurer une allocation efficace des ressources.

Des technologies innovantes pour relever le défi de la connectivité des écoles

Une telle action représente un défi technique et organisationnel majeur, en raison du grand nombre d'installations à prévoir, de la diversité des prestataires impliqués et de l'hétérogénéité des bâtiments (superficie, disposition des locaux, ...).

Ce défi a été relevé grâce à un système de Scan 3D de tous les locaux à équiper. Celui-ci permet de personnaliser l'installation du réseau pour chaque classe concernée.

Dans le cadre d'un marché public, les équipes du SPW EER et de l'Agence du Numérique ont en outre sélectionné un consortium de prestataires techniques pour le déploiement de l'équipement numérique dans les écoles (Van Eester Landemeterskantoor, Orange Belgium et Equans, Multitel, Systemat).



Pierre-Yves JEHOLET

Vice-Président

Ministre de l'Economie, de l'Industrie, du
Numérique, de l'Emploi et de la Formation

CONTACT PRESSE :

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président

nicolas.reynders@gov.wallonie.be **+32 473 27 14 79**

Service Public de Wallonie Emploi, Economie et Recherche (SPW EER)

Monsieur Ken Dethier, Chef de projet École numérique

0479/884379 ou ken.dethier@spw.wallonie.be

Agence du Numérique (AdN)

Monsieur Sébastien Reinders, Expert éducation numérique

0497/081366 ou sebastien.reinders@adn.be

Monsieur André Blavier, Directeur de la communication

0478/226661 ou andre.blavier@adn.be